

que, dans les places de guerre, pendant la fermeture des portes, les soldats qui manœuvraient le pont-levis eussent le fusil EN BANDOULIÈRE, la bouche du canon en haut. Autrefois, les grenadiers mettaient le fusil EN BANDOULIÈRE quand ils tiraient l'épée pour combattre à l'arme blanche : d'où l'expression à la grenadière était souvent employée à la place de l'expression : EN BANDOULIÈRE. Aujourd'hui, les dragons portent encore le fusil EN BANDOULIÈRE, lorsqu'il est chargé, et il en est de même dans les autres corps de troupes à cheval dont l'armement est semblable. Le jour de l'ouverture de la tranchée, les travailleurs mettent le fusil EN BANDOULIÈRE, et prennent d'une main la pelle et la pioche, et de l'autre, la fascine à placer. Le règlement de police de l'infanterie, donné en 1790, voulait que les officiers de service eussent l'épée EN BANDOULIÈRE. (Gén. Bardin.) L'écharpe militaire s'est portée tantôt EN BANDOULIÈRE, tantôt en ceinture (Gén. Bardin.) Le postillon badois portait en BANDOULIÈRE un petit cor de chasse. (V. Hugo.)

— Porter la bandoulière, Être garde-chasse. || Donner la bandoulière à quelqu'un, Le nommer garde-chasse. || Oter la bandoulière à un garde-chasse, Le révoquer de ses fonctions.

— Mar. Prendre une ancre en bandoulière, La poser dans une chaloupe pour la porter là où l'on veut la mouiller. L'ancre se trouve en travers, sur le derrière de l'embarcation, suspendue comme en équilibre, le jas d'un côté, et les bords de l'autre.

— Ichthyol. Nom donné à divers poissons du genre chétodon, à cause de leurs couleurs vives et disposées par bandes; ils vivent dans les mers équatoriales : Sept ou huit bandes transversales brunes, placées sur la queue de plusieurs chétodons, ont fait donner à ces poissons le nom de BANDOULIÈRES. (Lacép.) || Ce nom désigne aussi quelquefois des espèces de labres, vivant dans les mers du Nord.

— Encycl. Anciennement, le mot bandoulière désignait, d'une manière générale, l'espèce de baudrier que les soldats passaient quelquefois sur l'épaule gauche, le plus souvent sur l'épaule droite, et qui était destiné à supporter un effet d'armement ou d'équipement. Ainsi, c'est au moyen d'une bandoulière que les archers du moyen âge portaient la trousses qui renfermait leurs flèches, et que, plus tard, les grenadiers portaient leur sac à grenades, et les cavaliers le pécunier et le mousqueton. Toutefois, à la fin du XVIII^e siècle et pendant une partie du suivant, on donna aussi spécialement le nom de bandoulière à l'appareil dont se servaient les fantassins, armés de mousquets, pour porter leurs munitions. Cet appareil consistait, comme la bandoulière ordinaire, en une bande de cuir ou de buffle; mais il était muni d'un certain nombre de cordons, à chacun desquels était attaché un étui de bois recouvert de peau et contenant une charge de poudre. Le soldat le passait par dessus l'épaule gauche, et, à la partie qui pendait sur la hanche droite, il attachait un petit sac pour renfermer les balles, et une poire ou flasque pour contenir le pulvérisateur d'amorce. Cette bandoulière fut modifiée par la suite, mais sans changer de nom. La giberne, qui la remplaça, fut même, pendant plusieurs années, appelée bandoulière. Sous l'ancienne monarchie, les troupes à cheval de la maison du roi, les cavaliers de la maréchaussée, les gardes des princes et divers corps de police conservèrent la bandoulière primitive jusqu'à la Révolution, mais cet accessoire du costume n'était, du moins dans les derniers temps, qu'un simple ornement, dont la couleur et les enjolivements servaient, tantôt à distinguer les compagnies, tantôt à faire connaître l'autorité particulière de laquelle relevaient ceux qui en étaient revêtus. C'est probablement en souvenir de cet usage que, sous la restauration, les gardes du corps de Louis XVIII appelaient bandoulière la buffleterie qui supporte la giberne, et que l'on nomme actuellement banderole. C'est sans doute encore pour la même raison qu'autrefois l'on donnait aussi le nom de bandoulière au baudrier des suisses d'hôtel et d'église, usage qui s'est conservé jusqu'à nos jours.

BANDREY s. m. (ban-dré — rad. bander). Art milit. anc. Sorte de pince avec laquelle on tendait l'arbalète.

BANDTKE (Georges-Samuel), historien et bibliographe polonais, né à Lublin en 1768, mort en 1835. Il occupa divers emplois dans l'enseignement public, et obtint, en 1814, la place de professeur de bibliographie et celle de bibliothécaire de l'université de Cracovie. Parmi ses ouvrages, les suivants sont particulièrement cités : *Événements de l'histoire polonaise* (1810); *Histoire de l'imprimerie à Cracovie* (1815); *Histoire de l'imprimerie en Pologne* (1826, 3 vol.). — Son frère J.-Vincent, né à Lublin en 1783, mort en 1851, notaire du royaume de Pologne, professeur de droit à l'université de Varsovie, a publié plusieurs ouvrages, parmi lesquels nous citerons : *De studio juris Polonici* (1806); *Jus polonicum* (1841).

BANDUCCI, orfèvre et graveur italien, travaillait vers la fin du XVIII^e siècle. On a de lui un *Saint Jérôme*, gravé au burin, d'après Louis Carrache.

BANDURE s. f. (ban-du-re). Bot. Nom donné au népenthès de Madagascar.

II.

BANDURI (dom Anselme), bénédictin, né à Raguse vers 1670, mort à Paris en 1743. Fixé à Paris vers 1702, il devint bibliothécaire du duc d'Orléans et membre de l'Académie des Inscriptions. Il a laissé : *Imperium orientale* (1711), ouvrage important sur l'histoire de Constantinople, et qui fait partie de la collection byzantine; *Numismata imperatorum romanorum* (1718), recueil estimé des médailles depuis Dèce jusqu'au dernier Paléologue, précédé d'une bibliographie de la matière. L'année joint à ce recueil un supplément publié à Rome en 1791. On a prétendu que de la Barre, membre de l'Académie des inscriptions, avait eu une part assez importante à la composition des ouvrages de dom Banduri. On a prétendu aussi, avec moins de vraisemblance, que ce savant était le fils naturel du grand-duc de Toscane, son protecteur. Mais cette assertion tombe d'elle-même s'il est vrai, comme d'autres l'affirment, que ce fut D. Bernard de Montfaucon qui fit connaître et qui recommanda Banduri au grand-duc.

BANDUSIE s. f. (ban-du-zi). Fontaine du pays sabin, près de laquelle Horace avait une maison de campagne, et qu'il aimait à rappeler.

BANECON s. m. (ba-ne-son). Sorte de panier, de corbeille.

BANÉE ou BANIE s. f. (ba-né, ba-ni — rad. ban). Féod. Droit de ban. Syn. de banalité.

BANEL (Pierre), général français, né à Lectoure (Gers) en 1766, mort en 1796. Il se distingua de la manière la plus brillante à l'armée des Pyrénées jusqu'en 1795, passa à l'armée d'Italie et fut tué à l'attaque du château de Corsoria. Son nom est inscrit sur les tables de bronze de Versailles.

BANER, BANIER ou BANNER (Jean-Gustavson), général suédois, né en 1595, ami et compagnon d'armes de Gustave-Adolphe, qu'il accompagna dans ses guerres contre les Polonais et en Allemagne. Il contribua puissamment à la victoire de Leipzig (1631), prit Magdebourg et fut blessé à la bataille de Nuremberg. Après la mort de Gustave-Adolphe, il gagna sur les impériaux et les Saxons réunis la bataille de Wittstock (1636), battit encore les Saxons à Chemnitz (1639), puis Piccolomini, échoua devant Ratisbonne (1641), et mourut la même année à Halberstadt. L'armée suédoise perdit en lui son meilleur général. Ses succès et ses talents lui avaient mérité le surnom de second Gustave.

BANERJEA, orientaliste anglais contemporain, professeur au Bishop's college, à Calcutta, auteur d'un ouvrage important, intitulé : *Dialogues sur la philosophie indoue, y compris le nyaya, le sankhya, le vedant, suivis d'une discussion sur l'autorité des Védas*. Les critiques anglais présentent ce livre comme étant écrit de main de maître; son auteur, qui est parfaitement au courant de son sujet, aurait su à la fois combiner le talent de l'écrivain et celui du professeur. Dans les pages consacrées aux origines de la philosophie et de la théologie indoue, M. Banerjea s'écarte de plusieurs opinions reçues sur les dates assignées aux diverses compositions védiques. Les citations considérables qu'il donne de ces diverses compositions, à l'appui de ses opinions, rendent son livre très-intéressant. La science a déjà classé M. Banerjea au rang des orientalistes les plus autorisés.

BANES (Dominique), théologien espagnol, né à Valladolid en 1527, mort en 1604. Il entra dans l'ordre des dominicains et professa la théologie pendant plus de trente-deux ans à Avila (où il fut pendant huit ans le confesseur de sainte Thérèse), à Valladolid, à Salamanque et en d'autres villes de la Péninsule. On a de lui de nombreux ouvrages de théologie, des commentaires sur Aristote, sur saint Thomas, etc.

BANEUX, corniste français, né à Paris en 1795, mort en 1854. Élève de Dauprat pour le cor, au Conservatoire de Paris, il entra à l'orchestre du Gymnase dramatique comme premier cor, et passa de là à l'orchestre de l'Opéra-Comique, où il fut nommé *cor solo* en 1837. Baneux exerça les fonctions de professeur de cor au Gymnase militaire, pendant toute la durée de cette institution.

BANEUX (Mathieu-Gustave), corniste français, fils du précédent, né à Paris en 1825. Il fut admis au Conservatoire en 1836, reçut les leçons de Dauprat pour le cor, et remporta le premier prix en 1840. Engagé comme premier cor à l'Opéra-Comique, il fit, pendant plusieurs années, partie de l'orchestre de ce théâtre, puis se démit de son emploi et se mit à voyager pour donner des concerts. Après la mort de son père, il entra à l'Opéra-Comique en qualité de *cor solo*. L'éditeur Richault a publié de lui des variations pour cor et orchestre, sur un thème favori d'Y Capuletti.

BANEZA (LA), petite ville d'Espagne, ch.-l. de juridiction civile, province et à 46 kil. S.-O. de Léon, sur la rive droite de l'Orbigo; 3,500 h.

BANFF, ville et port d'Ecosse, ch.-l. du comté de son nom, à l'embouchure du Doveiron, à 205 kil. N.-O. d'Edimbourg; 3,000 hab. Commerce d'exportation de grains, salaisons, bétail; ruines d'un ancien château royal. || BANFF (comté de), province administrative d'Ecosse, comprise entre la mer au N., les comtés d'Elgin et d'Inverness à l'O., d'Aberdeen au S. et à l'E.; 50,000 hab.; villes prin-

cipales Banff, Cullen et Portsoy. Pays montagneux, excepté sur la côte, mais fertile en pâturages; l'élevage du gros bétail et la pêche font la principale occupation des habitants.

BANFI (Jules), musicien italien, mort vers 1670. Pris en mer par des corsaires tunisiens, il gagna la faveur du bey par son talent sur le luth, étudia pendant sa captivité la fortification et l'artillerie, obtint dans la suite de passer en Espagne, où il devint lieutenant général sans cesser de s'occuper de musique. On a de lui un traité estimé, le *Maître de guitare* (Milan, 1653).

BANFI (Jean, baron de), officier hongrois, né en 1816, servit avec distinction dans divers régiments avant 1848, rempli pendant la révolution les fonctions de major dans un des bataillons de l'armée de Bem, dont il fut un des officiers les plus audacieux et les plus habiles, mais fut forcé, par raison de santé, de résigner son commandement avant la fin de la guerre de l'indépendance.

BANFIELD (Charles-Thomas), économiste anglais, né à Londres vers la fin du siècle dernier. Après avoir fait l'éducation du roi Louis II, de Bavière, il revint en Angleterre, où, pendant onze ans, de 1844 à 1855, il professa l'économie politique à l'université de Cambridge. Il fut nommé secrétaire du conseil privé de la reine, en 1846, par la recommandation de sir Robert Peel. Outre de nombreux articles publiés dans le *Mining journal* (journal des mines) et dans le *Statistical companion* (annuaire statistique) de M. Weld, il a fait paraître, sous le titre d'*Organisation de l'industrie*, ses leçons sur l'économie politique. Cet ouvrage, profondément empreint des idées libérales et démocratiques, et où l'on trouve une réfutation de la célèbre doctrine de Malthus, a eu plusieurs éditions en Angleterre, et a été traduit en français par M. Em. Thomas. Cette traduction fait partie de la *Collection des économistes contemporains* (1851, in-8°).

BANG s. m. (bangh). Bot. Palmier d'Afrique dont le fruit fournit aux nègres une sorte de vin rouge.

BANG s. m. ou BANGHE et BANGUE s. f. (bangh, bang-ghé). Bot. Nom vulgaire du chanvre de l'Inde, avec lequel on prépare le haschich (V. CHANVRE, HASCHICH.) On l'appelle BAKKA dans quelques localités.

BANG, ville de l'Indoustan, dans l'ancienne province de Malwah, à 232 kil. N.-E. de Surate, sur un affluent de la Nerbudda; 5,000 h. Hauts fourneaux et fonderies; jadis ville très-importante. Célèbre par ses temples souterrains du culte de Bouddha; ces temples, au nombre de cinq, sont creusés dans les flancs d'une montagne, contre-fort des monts Vin-dhya.

BANG ou BANGG (Jérôme), orfèvre et graveur allemand, né en 1553, mort en 1630. Il a travaillé à Nuremberg. On a de lui des *Motifs d'ornements, des Amours avec des instruments de guerre*, etc., gravés au burin et au maillet.

BANG ou BANGIUS (Thomas), philologue danois, né dans l'île de Fionie en 1600, mort en 1661. Il professa l'hébreu, puis la théologie à Copenhague. On a de lui un assez grand nombre d'ouvrages remplis d'érudition; mais ce sont pour la plupart des thèses et des programmes qui n'offrent plus un grand intérêt. Nous citerons seulement : *Exercitationes philologico-philosophicae, quibus materia de ortu et progressu litterarum ex intimis et genuinis suis principis pertractatur* (1691). Dans cet ouvrage curieux, l'auteur recherche l'origine des lettres, des signes astronomiques et des caractères cabalistiques.

BANG ou BANGIUS (Pierre), théologien suédois, né en 1633, mort en 1698, l'année même où il fut nommé évêque de Wibourg. Ses principaux ouvrages sont les suivants : *Præcorum Sueo-Gothorum ecclesiae, seu Historia ecclesiastica de præcor Sueo-Gothicæ terræ colonis* (1675); *Traité de chronologie sacrée*.

BANG (Niel-Frédéric), philologue danois, vivait dans la première moitié du XVIII^e siècle. Il a donné une *Grammaire de la langue française, une Grammaire italienne*, des traductions et divers autres écrits.

BANG (Frédéric-Louis), médecin danois, né dans l'île de Seeland en 1747, mort en 1820. Il était médecin de l'hôpital Frédéric, à Copenhague, et professeur à l'université. En 1807, lors du bombardement de Copenhague par les Anglais, sa maison, sa bibliothèque et ses manuscrits furent incendiés. Il reste de lui : *Selecta diariorum nosocomii Fredericiani Hafniensis*; c'est le recueil des faits cliniques qu'il a observés dans son hôpital, de 1782 à 1807; *Præcis medica systematica exposita* (1789), traité de médecine pratique basé sur vingt mille observations recueillies dans l'ouvrage précédent. On a aussi de lui quelques ouvrages ascétiques.

BANGALORE, ville forte de l'Indoustan, dans le Malissour; citadelle avec un beau palais de Tippoo-Saeb; 60,000 hab. Soieries et tissus de coton très-estimés; climat d'une douceur remarquable.

BANGASSI, ville de la Sénégalie, capitale du royaume de Fouladougou, à 212 kil. S.-E. de Benaoum, par 13° 15' lat. N. et 8° 50' long. O.; place forte.

BANGE s. f. (ban-je). Comm. Etoffe que l'on fabrique en Bourgogne.

— Bot. Palmier des Philippines, qui paraît être le même que le banca.

BANGEMER s. m. (ban-je-mèr). Comm. Sorte de camelot façonné.

BANGHE. V. BANG.

BANGI s. m. (ban-ji). Bot. Arbrisseau lactescent, qui croît aux îles Philippines. Ses fruits sont comestibles, et ses graines vénéneuses. Sa place dans la classification n'est pas encore bien déterminée; on pense toutefois qu'il est voisin des strychnus.

BANGIE ou BANGIELLE s. f. (ban-ji, ban-ji-è — de Bang, nom d'homme). Bot. Genre d'algues, de la tribu des oscillaires, dont presque toutes les espèces sont marines. L'une d'elles, cependant, croît dans les ruisseaux de l'Europe.

BANGKOK. V. BANGKOK.

BANGON s. m. (ban-gon). Art vét. Tumeur qui pousse sous la ganache du mouton.

BANGONAT s. m. (ban-go-na). Ornith. Fauvette rousse.

BANGOR, ville d'Angleterre, pays de Galles, comté et à 15 kil. N.-E. de Caernarvon, sur la baie de Beaumaris; 7,500 hab. Bains de mer très-fréquentés; remarquable pont suspendu du Menai, qui unit l'île d'Anglesey à la Grande-Bretagne; cathédrale ornée d'anciens monuments et fondée en 525. || Ville d'Irlande, comté de Down, à 19 kil. N.-E. de Belfast; petit port sur le canal du Nord; 9,300 hab. Pêche active, restes d'une vieille abbaye détruite par les Danois. || Ville des Etats-Unis d'Amérique (Maine), avec un bon port sur le Penobscot; 14,500 hab. Grand entrepôt de bois de charpente, construction de vaisseaux.

BANGUE. V. BANG.

BANIAHBOU s. m. (ba-ni-a-bou). Ornith. Espèce de grive qui vit en Chine et au Bengale : Les BANIAHBOUS de la Chine ont un trait blanc de chaque côté de la tête. (Buff.)

BANIAN s. m. (ba-ni-an). Membre d'une classe des Indes orientales : Ce n'est pas grand chose de bon : un pauvre diable sans asile, un BANIAN. (Gér. de Nerv.) Des BANIANs de Visapour tuèrent l'éléphant d'un rajah, sous prétexte qu'ils chassaient au tigre. (Ourliac.)

— Comm. Officier de la marine de l'Etat, qui fait le commerce, contrairement aux règlements.

— Encycl. On appelle banians, dans les Indes, les marchands qui voyagent à l'étranger dans un but de négoce. Le mot banian est une altération du terme sanscrit *banik* ou *banidj*, qui signifie littéralement un marchand, un négociant. La terminaison an nous semble être tout simplement celle du pluriel persan. De très-bonne heure, nous retrouvons les banians mentionnés dans différentes parties de l'Orient. Déjà, du temps de Marco-Polo, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même dans son excellente relation de voyage, la grande foire de Téhéran était fréquentée par des marchands indiens, et de nombreux vaisseaux chargés d'épices et d'aromates se rendaient directement des Indes à Aden. C'est de là que les marchandises étaient transportées dans la basse Egypte, à Alexandrie, en passant par la mer Rouge, le Nil et le Caire. De très-bonne heure aussi, ces marchands indiens entrent en relations commerciales avec les côtes orientales de l'Afrique. Vasco de Gama les y rencontra, en effet, lors de son premier voyage, et il est assez vraisemblable que leurs renseignements ne contribuèrent pas peu à montrer aux Portugais la nouvelle route des Indes. En 1765, il y avait à Chiraz une vingtaine de marchands indiens, et l'on se proposait d'y bâtir un autre caravansérail, afin de les y attirer en plus grand nombre. Niebuhr nous apprend qu'on trouve des banians établis au nord et à l'est d'Astrakhan. Les banians ne constituent pas aux Indes, comme on le croit trop généralement, une caste spéciale, distincte des autres. Cependant, ils forment si non une caste, du moins une classe particulière, et portent un costume très-pittoresque qui leur imprime un cachet d'individualité incontestable. Ils sont, en outre, très-rigoureux observateurs des prescriptions de leur religion, qui n'est pas, comme on l'a cru également à tort, une religion à part. Ainsi, même dans les traversées les plus pénibles, ils refusent absolument de manger de la viande aussi, les matelots anglais, qui connaissent bien cette coutume, ont-ils l'habitude d'appeler plaisamment les jours où leur fait faire maigre, *banians days* (jours des banians).

On a assez justement comparé les banians, à cause du monopole commercial qu'ils exercent, aux Arméniens de l'Orient et aux juifs de l'Europe. Il faut cependant reconnaître qu'ils se distinguent de ces deux races à la fois au gain, par une grande probité et même par une certaine générosité dans leurs transactions commerciales. Actuellement les banians, qui font surtout le négoce en gros, ont des relations très-étendues dans l'Asie centrale et jusqu'aux frontières de la Russie, du Tibet et de la Chine.

BANIAN s. m. (ba-ni-an). Bot. Espèce de figuier, qui croît aux Indes orientales, et qu'on appelle aussi ARBRE DES BANIANs et FIGUIER DES BANIANs : L'homme trouve encore des appartements entiers de verdure sous les